



## Liste des DELIBERATIONS examinées par le conseil municipal du vendredi 26 août 2022

**Présents :** Mesdames Evelyne CESSÉS, Chantal JALABERT, Laurence HÖLDERLE, Sandrine DURAND.

Messieurs Jean-Marc ALLIOUX, Jean-Paul RIBAUT, David PARKER, Rémy BOYER, Jean-Pierre LOUP.

**Excusés :** Madame Céline LANNES donne procuration à Monsieur Rémy BOYER, Madame LAFFON Corinne donne procuration à Madame Evelyne CESSÉS, Madame Marie-José METCHE donne procuration à Madame Laurence HOLDERLE, Madame Marie-Solange DE PERTHUIS donne procuration à Mme Chantal JALABERT.

**Absente excusée :** Madame Lucie GALLOIS, M. Eric LAUTH

**Secrétaire de séance :** Rémy BOYER.

### **20220044D – Décision modificative n°2 budget assainissement :** **Mouvement de crédit**

Le Maire informe le conseil municipal qu'afin de prendre en compte le rachat du prêt de la station d'épuration par la banque postale, qui apporte une économie, sur le précédent prêt, d'environ 9 000€ pour la commune, le conseil municipal doit prendre une décision modificative afin de prévoir au budget les différents mouvements de crédits.

Mme le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir délibérer pour approuver la décision modificative n°2 du budget assainissement.

Oui l'exposé de Mme le Maire, le Conseil municipal, décide à l'**unanimité** :

- d'approuver la décision modificative n°2 du budget assainissement.

### **20220046D - Délibération pour Adoption du projet et plan de financement pour la réalisation d'une plaine des sports et de loisirs et demande de subvention auprès de l'ANS.**

Madame le Maire expose au Conseil municipal expose que le bureau d'étude 11Bis a élaboré une note d'intention avec un plan de composition du futur projet ainsi qu'une étude financière précise pour la réalisation de la plaine des sports et de loisirs, projet approuvé par délibération n°20210070D.

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à **349 382 euros HT**.

Le nouveau plan de financement actualisé se compose ainsi :

**Commune de Bourg Saint-Bernard**  
**Création d'une plaine des sports et loisirs**

Plan de financement potentiel

DEPENSES		RECETTES				
Nature	Montant HT	Nature	niv. Intervention	% dép. él.	% du projet	Montant
<b>TRAVAUX ET ACQUISITIONS</b>	<b>316 282 €</b>	<b>Etat - ANS</b>	<i>équipements multiples : 50 à 80%</i>	64%	<b>34.9%</b>	<b>122 100 €</b>
Travaux préliminaires	22 543 €	Travaux			34%	120 445 €
Terrassement et structure	21 008 €	Maîtrise d'œuvre		5%	0.5%	1 655 €
Revêtement et surfaces	15 162 €					
Aire de jeux/mobilier	42 840 €					
Plantations et garantie de reprise	23 301 €					
Acquisition et pose matériel sportif	191 428 €					
<i>pump track/aire de glisse</i>	36 070 €					
<i>city</i>	72 888 €	<b>Département - Contrat de territoire</b>	<i>5 à 40%</i>		<b>18.0%</b>	<b>62 889 €</b>
<i>signalétique</i>	2 300 €	<b>DETR</b>	<i>5 à 40%</i>		<b>18.0%</b>	<b>62 889 €</b>
<i>parcours de santé</i>	80 170 €	<b>Région</b>			<b>10%</b>	<b>31 628 €</b>
<b>Maîtrise d'œuvre</b>	<b>33 100 €</b>	<b>Autofinancement</b>			<b>20.0%</b>	<b>69 876 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>349 382 €</b>	<b>TOTAL</b>			<b>100%</b>	<b>349 382 €</b>

Madame le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer pour approuver le projet finalisé ainsi que le plan de financement et approuver la demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) dans le cadre du programme des équipements de proximité.

Où l'exposé de Mme le Maire, le Conseil municipal, décide **à la majorité** :

- **11** oui,
- **0** non,
- **2** abstentions (*M. PARKER et Mme DURAND*)

- d'approuver le projet finalisé;
- d'approuver le plan de financement ;
- d'approuver la demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) dans le cadre du programme des équipements de proximité